Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 39 (1903)

Heft: 146

Artikel: Les sépultures et les populations préhistoriques de Chamblandes. Part II, caractères ethniques

Autor: Schenk, Alexandre

Kapitel: Fouilles de 1901

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267019

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

commencement (époque primitive de la pierre polie, ou *Tardenoizienne* de G. de Mortillet), ou, tout au moins, au milieu de cette période (*Campignyenne* de G. de Mortillet).

En réunissant et comparant les ossements de Chamblandes exhumés en 1901 à ceux qui proviennent de fouilles antérieures et que nous avions déjà sommairement décrits [1], nous obtenons une série totale se composant actuellement de cinq crânes isolés, de quinze squelettes adultes complets ou à peu près, de cinq squelettes d'enfants, et de quelques os divers, se répartissant de la manière suivante :

Corps n° 1. — Fouilles de 1894. Un crâne avec mandibule, n° 24473 du Musée cautonal d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

Corps n° 2. — Fouilles de 1881. Squelette féminin âgé. N° 13663.

Corps n° 3. — Fouilles de 1894. Un crâne avec mandibule. N° 24479.

Corps n° 4. — Fouilles de 1881. Squelette masculin complet. N° 28778.

Corps n° 5. — Fouilles de 1881. Une calotte cranienne. N° 28779.

Fouilles de 1901.

Sépulture I. — La sépulture qui renfermait deux squelettes n'était pas remplie de terre, les squelettes étant parfaitement visibles après l'enlèvement de la dalle supérieure. (Pl. XXXIII, fig. 2.)

Corps n° 6. — Squelette masculin complet, (16 à 20 ans).

Corps n° 7. — Squelette féminin complet, adulte.

Au-dessous du crâne masculin se trouvaient trente-six

[1] *Description des Restes humains provenant de sépultures néolithiques des environs de Lausanne.* Bull. Soc. Vaud. Sciences Nat. Vol. XXXIV, n° 127, pages 1 à 62.

défenses de sangliers disposées sur trois rangées de douze chacune. A l'intérieur et à l'extérieur de la sépulture, il y avait quelques fragments d'ocre rouge et jaune, ainsi que des traces de charbon.

Sépulture II. — Complètement remplie de terre, cette sépulture renfermait les squelettes de deux individus adultes masculin et féminin, ainsi que le squelette d'un enfant âgé de moins d'une année.

Corps n° 8. — Squelette masculin âgé en assez bon état.

Corps n° 9. — Squelette féminin adulte, mais jeune encore; le crâne est fortement endommagé.

Corps n° 10. — Squelette de jeune enfant.

Au-dessous de ces trois squelettes, dans la profondeur du sol, se trouvaient des fragments de crânes et d'os longs provenant nécessairement d'une précédente inhumation. Comme objet, nous n'avons à signaler qu'une amulette en coquille méditerranéenne percée de deux trous de suspension. (Fig. 10.)

Sépulture III. — Cette sépulture, qui n'était pas complètement remplie de terre, renfermait deux squelettes adultes très bien conservés. (Pl. XXXIV, fig. 1.)

Corps n° 11. — Squelette masculin adulte, prognathisme facial accentué; le cubitus gauche est coloré en rouge par de l'ocre.

Corps n° 12. — Squelette féminin d'environ 20 à 22 ans.

Les crânes de ces deux squelettes se rapprochent par la forme et par le prognathisme de leur face du type de Grimaldi, récemment créé par M. le Dr Verneau ; les os des membres paraissent confirmer ce rapprochement.

Coquille méditerranéenne paraissant avoir été percée de deux trous, mais légèrement endommagée. Une deuxième coquille percée d'un trou. Fragments d'ocre rouge et d'ocre jaune dans la région de la tête et des mains des squelettes.

Sépulture IV. — Pleine de terre, la sépulture renfermait deux squelettes adultes et un squelette d'enfant.

Corps n° 13. — Squelette masculin âgé.

Corps n° 14. — Squelette féminin jeune encore (16 à 20 ans); le crâne est fortement endommagé.

Corps n° 15. — Squelette d'enfant âgé d'environ 4 ans.

La sépulture contenait des fragments d'ocre rouge; les phalanges de la main droite du squelette masculin, ainsi qu'une mandibule, sont recouvertes d'une forte couche de cette substance; elle contenait, en outre, des petites perles en coquilles marines (fig. 11), quelques minuscules fragments de poterie, une pendeloque de collier ou jouet, en bois de cerf[1] (fig. 12); deux petites coquilles marines de Gastéropodes, percées chacune d'un trou.

Sépulture V. — Pleine de terre, avec trois squelettes :

Corps n° 16. — Squelette féminin âgé de 16 à 20 ans, en mauvais état.

Corps n° 17. — Squelette masculin âgé.

Corps n° 18. — Squelette d'enfant âgé de 8 à 10 ans.

A l'extrémité Est de la tombe avait été creusée une petite fosse renfermant un crâne parfaitement conservé et tous les os longs provenant d'une précédente inhumation.

Comme mobilier, il y avait deux coquilles marines percées chacune de deux trous de suspension (fig. 9).

Sépulture VI. — Deux squelettes en très mauvais état, ne pouvant être utilisés.

Sépulture VII. — Deux squelettes inutilisables.

Sépulture VIII. — Cette sépulture qui n'était pas remplie de terre laissait voir deux squelettes après soulèvement de la dalle de couverture.

---

[1] Les palafittes de Morges fouillés par MM. Forel père et fils ont fourni deux pendeloques à peu près identiques à celles de Chamblandes ; l'une est en grès, l'autre en bois de cerf.

Corps n° 19. — Squelette féminin âgé en très bon état ; le crâne présente à première vue tous les caractères de la race de *Baumes-Chaudes-Cro-Magnon.*

Corps n° 20. — Squelette d'enfant âgé de 6 à 7 ans.

A l'intérieur de la sépulture, il y avait des morceaux d'ocre rouge et deux coquilles marines en mauvais état.

Sépulture IX. — Cette sépulture, dépourvue de dalle de recouvrement, paraissait avoir été déjà examinée ou tout au moins bouleversée ; elle ne renfermait que des débris d'os inutilisables se rapportant à un squelette masculin, ainsi que des fragments d'ocre rouge.

Sépulture X. — (Pl. XXXIV, fig. 2). Deux squelettes adultes, un squelette d'enfant et deux coquilles marines percées de deux trous.

Corps n° 21. — Squelette vraisemblablement féminin, adulte, paraissant avoir été placé le premier à l'intérieur de la tombe ; le crâne, qui était plein de gravier, n'est représenté que par la calotte cranienne.

Corps n° 22. — Squelette masculin âgé en parfait état.

Corps n° 23. — Squelette de jeune enfant âgé d'environ 2 ans.

Sépulture XI. — Deux squelettes et cinq coquilles marines d'assez grandes dimensions ; ces coquilles devaient être portées comme plaques de collier, comme phalères ou ornements analogues des vêtements ; trente-six défenses de sanglier placées sur trois rangées de douze chacune.

Corps n° 24. — Squelette adulte de sexe incertain, probablement masculin.

Corps n° 25. — Squelette de jeune individu de sexe incertain, probablement féminin.

Toutes les exhumations ayant été faites avec le plus grand soin, il n'y a eu, pour les squelettes complets, aucun mélange, de telle sorte que les corrélations squelettiques individuelles peuvent être examinées sans aucun risque

d'erreurs d'attribution; d'autre part, en raison des comparaisons ou coïncidences anatomiques qui pourraient être faites ultérieurement, nous publions non seulement les moyennes, mais tous les chiffres individuels. Dans les tableaux, le même squelette sera toujours désigné par le même numéro et les séries seront ordonnées d'après la valeur croissante de l'indice céphalique.

Les mesures anthropologiques ont été prises sur les crânes au moyen du compas glissière ou du compas d'épaisseur, du ruban métrique et du goniomètre mandibulaire, d'après les *Instructions craniologiques et craniométriques de la Société d'Anthropologie de Paris*, rédigées par Broca. (Voir l'appendice.)

Les os longs ont été étudiés d'après la méthode des mensurations suivie par M. Manouvrier, professeur à l'Ecole d'anthropologie de Paris, dans ses différents travaux, et la taille a été calculée selon la technique qu'il a indiquée dans son *Mémoire sur la détermination de la taille d'après les grands os des membres*[1].

Le diagnostic du sexe a été fait, en ce qui concerne les os longs provenant de squelettes divers d'après l'ensemble des caractères, c'est-à-dire en tenant compte de la longueur et surtout de la grosseur des os, des empreintes et saillies d'insertions musculaires, des diamètres des têtes d'articulation, etc. Tous ces os ont été mesurés, en projection, au moyen de la planche ostéométrique de Broca, les fémurs en position, c'est-à-dire les deux condyles étant appuyés contre un plan vertical, les tibias sans l'épine, mais la malléole comprise; deux millimètres ont été ajoutés aux longueurs ainsi obtenues pour tenir compte de l'épaisseur des cartilages articulaires.

Les gravures intercalées dans le texte et représentant les principaux crânes ont été dessinées par nous-même, au

[1] L. Manouvrier, *La détermination de la taille d'après les grands os des membres*, « Mémoire de la Société d'anthropologie de Paris », 2me série, tome IV, 1892.

stéréographe de Broca ; elles ont ensuite été réduites à un tiers ou aux deux tiers de leur grandeur naturelle. Les dessins des os des membres ont été faits soit par nous, soit par M. J. Gruaz, assistant au Musée cantonal d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques ; les photographies des crânes sont dues à M. le Dr R.-A. Reiss, chef des travaux photographiques à l'Université de Lausanne. La société neuchâteloise de géographie a bien voulu mettre aimablement à notre disposition les clichés des fig. 13 à 23.

CORPS N° 1. ♀.

Fouilles de 1894.

Nous possédons de ce squelette plusieurs ossements, mais comme les os des membres ont été mélangés avec d'autres, il est impossible de déterminer exactement ceux qui lui appartiennent ; aussi les étudierons-nous avec les ossements divers.

Le crâne.

N° 24473 du Musée d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

Ce crâne, mal conservé, provient probablement d'une femme adulte ; les sutures craniennes ne sont pas complètement oblitérées. L'occipital manque en partie, ainsi que les côtés du frontal, le temporal droit, la base du crâne et le squelette de la face.

Immédiatement on reconnaît un crâne dolichocéphale et, bien que le diamètre antéro-postérieur ne puisse être mesuré, l'indice céphalique ne devait pas être supérieur à 73.

La *norma facialis* montre un frontal bien développé, à arcades sourcilières bien dessinées, avec une glabelle proéminente et de grands sinus frontaux. La racine du nez est un peu enfoncée et l'espace interorbitaire large. Les bords sus-orbitaires sont rectilignes et tranchants.

La *norma lateralis* laisse voir une courbe antéro-postérieure s'infléchissant doucement à partir d'un point situé à 10 mm. au-dessus de l'ophryon ; la courbe est à peu près